

» se rendre à Constantinople afin de conférer avec mes enne-  
 » mis. On a même pris avec eux Zachée, homme ignorant et  
 » fourbe, que vous aviez nommé évêque, ainsi que le Bulgare  
 » Salec, votre favori et votre mignon, qui devaient se rendre  
 » l'un et l'autre chez les Hongrois pour exciter ces peuples  
 » contre nous. Trahison indigne que je n'aurais pu supposer,  
 » si de mes yeux je n'avais vu les lettres scellées en plomb et  
 » revêtues de votre nom et signées de votre main. »

Néanmoins Othon se déterminà à faire partir pour Rome Landohard et Luitprand, évêques de Munster et de Crémone, avec les députés du pontife; ceux-ci furent reçus au palais de Latran avec toutes les démonstrations de l'amitié la plus sincère; mais huit jours après, Jean XII les renvoya avec les prélats Jean et Benoît, et la trahison fut consommée.

Adalbert entra dans la ville sainte avec tout l'éclat d'un triomphateur, et prit possession de l'ancien palais des patrices. En apprenant cette nouvelle perfidie du pape, Othon résolut d'en tirer une éclatante vengeance, et marcha aussitôt sur Rome pour secourir ses partisans, qui s'étaient emparés du château de Saint-Paul. Mais à son approche le pape et Adalbert prirent la fuite, emportant avec eux les trésors de Saint-Pierre. L'empereur trouva la population de Rome divisée en deux camps; les vagabonds, les voleurs et les bandits, soutenaient le pontife; les citoyens honorables et le peuple s'étaient déclarés pour lui: la présence de son armée changea la face des choses; tous jurèrent au prince une fidélité inviolable, et s'engagèrent à ne jamais élire un pontife sans son consentement ou celui du roi son fils.

Trois jours après l'arrivée d'Othon, les prélats italiens et alle-

mands, la noblesse, le clergé et le peuple romain, lui adressèrent leurs suppliques pour l'engager à convoquer un concile afin de remédier à tous les désordres et aux maux infinis que souffrait l'Église. Othon se rendit à leurs prières, et fit tenir une assemblée dans laquelle se trouvèrent environ quarante évêques, treize cardinaux prêtres, trois diacres, plusieurs moines, et un grand nombre de citoyens. Lorsque le silence se fut établi, l'empereur appela à haute voix le pontife Jean XII; et comme personne ne se présentait pour répondre, il demanda quels étaient les motifs qui empêchaient le saint-père de paraître à cette auguste réunion.

Un évêque prit alors la parole: « Nous sommes surpris, » seigneur, que vous demandiez ce que n'ignorent pas même » les peuples qui habitent les lointaines contrées de l'Inde; » les crimes de Jean XII ont été commis au grand jour » par cet exécrable pontife, qui plaçait sa gloire dans l'infamie! » L'empereur demanda alors que les accusations fussent formulées d'une manière plus précise: aussitôt tous les évêques et les cardinaux se levèrent spontanément, et l'un après l'autre ils prirent la parole contre le pape, l'accusant de s'être rendu coupable d'horribles impiétés, de blasphèmes, de sacrilèges, de profanations, d'adultères, de viols, d'incestes, de sodomie, d'empoisonnements et de meurtres.

Pierre, cardinal-prêtre, déclara qu'il l'avait vu célébrer la messe en état d'ivresse; Jean, évêque de Narni, dit qu'il avait consacré un diacre dans une écurie; Jérôme, cardinal-diacre, affirma qu'à la suite d'une orgie le pape avait conduit une courtisane dans le temple, et que l'adultère s'était accompli sur les marches de l'autel. Enfin on lut un long

mémoire dans lequel se trouvaient inscrits tous les crimes de Jean XII « Le saint-père était accusé d'avoir vendu l'épiscopat ; d'avoir ordonné prêtres ou évêques des enfants en bas âge, de s'être livré publiquement à des incestes monstrueux avec sa tante et avec la Marozie sa mère ; d'avoir dissipé le patrimoine des pauvres avec les courtisanes Rainier, Étienne, Anne et sa nièce ; d'avoir transformé le sacré palais en un lieu de prostitution ; d'avoir fait crever les yeux à Benoît, son père spirituel, qui était mort entre les mains du bourreau ; d'avoir fait égorger en sa présence le cardinal sous-diacre Jean, après lui avoir fait arracher les parties naturelles ; et plût à Dieu, ajoutaient les prélats, qu'on lui eût fait à lui-même cette cruelle opération ! Enfin, on accusait d'avoir parcouru les rues de Rome l'épée au côté, le casque en tête et revêtu d'une cuirasse ; d'avoir nourri des meutes de chiens, des chevaux de chasse..... » Cette lecture achevée, ses anciens affidés, clercs ou laïques, déclarèrent que le pontife avait bu du vin à la santé du diable ; ils affirmèrent qu'en jouant aux dés il invoquait le secours de Jupiter, et que dans ses orgies il s'appelait lui-même le prêtre de Vénus ; ils jurèrent qu'il ne disait ni matines, ni heures canoniales, et qu'il ne faisait point le signe de la croix.

Comme les Romains n'entendaient pas la langue saxonne que parlait Othon, il fit dire à l'assemblée par Luitprand, évêque de Crémone : « Il arrive quelquefois, et nous le savons par notre propre expérience, que les hommes élevés en dignité sont calomniés par les envieux ; ne vous étonnez pas si j'éprouve de la défiance en écoutant l'horrible accusation qui vient d'être lue par le diacre Benoît. Aussi,

» je vous en conjure au nom du Dieu qu'on ne peut tromper, au nom de sa sainte mère, et par le corps du saint apôtre Pierre, en présence duquel nous sommes réunis, je vous en supplie, n'avancez rien contre le pontife Jean XII dont il ne soit effectivement coupable et qui n'ait été vu par des hommes dignes de foi. »

Le clergé, la noblesse et le peuple de Rome s'écrièrent : « Si le pape Jean n'a pas commis les abominations que le diacre Benoît vient de lire, et encore d'autres atrocités plus horribles, que saint Pierre ne nous délivre point de nos péchés ! que nous restions à jamais chargés d'anathèmes, et que le Seigneur nous place à sa gauche au jour du jugement dernier ! » On fit venir dans le concile des soldats du prince qui déclarèrent avoir vu le saint-père l'épée à la main, le casque en tête, escorter ses courtisanes, et précéder les chariots qui emmenaient les candélabres, les crucifix, les calices, les burettes et les patènes sacrées. L'empereur répondit : « Chaque soldat de mon armée est un témoin irrécusable ; je crois tout, et d'ailleurs ne sais-je pas moi-même que Jean s'est rendu coupable de parjure envers nous par son alliance avec Adalbert ? néanmoins nous entendrons sa défense avant de le condamner. »

En effet, le prince lui envoya cette lettre : « Nous sommes venus à Rome pour le service de Dieu, très-saint Père ; et comme nous demandions aux prêtres la cause de votre absence, ils ont avancé contre vous des accusations horribles : clercs et laïques vous ont accusé de sacrilèges, de concussions, d'homicides et d'abominables incestes ; ils ont tous déclaré que vous aviez bu du vin pour l'amour du démon,

» que vous aviez invoqué dans vos orgies les dieux des païens  
 » qui président aux débauches. Nous vous prions instamment  
 » de venir vous justifier devant nous; et si vous craignez  
 » quelque violence du peuple, nous vous promettons avec  
 » serment de faire respecter votre personne, et nous vous  
 » donnons l'assurance qu'il ne se fera rien contre les canons. »

Le pontife ayant lu cette lettre, se contenta d'y faire cette  
 réponse, qu'il adressa au concile : « J'apprends qu'on veut  
 » élire un autre pape; si vous persistez dans ce dessein, je  
 » vous excommunie au nom du Dieu tout-puissant, afin que  
 » vous n'ayez le pouvoir ni de faire cette élection, ni de cé-  
 » lébrer la sainte messe. »

Et des prêtres ont été assez insensés pour vouloir réhabi-  
 liter la mémoire de Jean XII, et pour soutenir qu'après avoir  
 fulminé sa bulle d'excommunication, cet exécrationnel chef de  
 l'Église ne pouvait plus être déposé du pontificat!!!

L'assemblée, dont les fanatiques prétendent contester le  
 pouvoir, jugea néanmoins qu'on devait renverser de la chaire  
 de saint Pierre le monstre qui la profanait; mais avant de  
 rendre la sentence, on le cita encore à comparaître devant le  
 concile; voici la lettre synodale qui lui fut adressée : « Très-  
 » saint Père, vous n'avez point encore répondu à l'empereur  
 » Othon, et vous n'avez pas envoyé des députés pour expli-  
 » quer vos moyens de défense; veuillez nous en donner les  
 » motifs. Nous consentons à reconnaître votre autorité si  
 » vous venez parmi nous pour vous justifier; mais si vous  
 » refusez de le faire sans donner des excuses légitimes, nous  
 » mépriserons votre excommunication et nous la retournerons  
 » contre vous-même : car Judas avait également reçu avec tous

» les apôtres le pouvoir de lier et de délier; mais après son  
 » crime, il ne put lier que lui-même. »

Adrien, cardinal-prêtre, fut chargé de porter cette seconde  
 citation, qui demeura sans réponse comme la première; alors  
 les Pères s'assemblèrent pour la troisième fois, et Othon ouvrit  
 la séance par le discours suivant : « Nous avons attendu Jean  
 » pour formuler nos plaintes contre lui; maintenant, comme  
 » nous savons qu'il ne viendra point, nous vous prions d'exa-  
 » miner sa conduite. Pendant qu'il était opprimé par Béren-  
 » ger et par Adalbert, nos sujets rebelles, il nous a envoyé des  
 » députés en Saxe, nous implorant au nom de Dieu pour que  
 » nous vinssions délivrer l'Italie et l'Église des deux tyrans  
 » qui les désolaient : vous savez ce que j'ai fait. Cependant,  
 » oubliant la fidélité qu'il m'avait jurée dans ce lieu même,  
 » il a fait venir à Rome le traître Adalbert; il s'est révolté  
 » contre mes troupes, et le ministre de paix, devenu capitaine  
 » de guerre, s'est revêtu de la cuirasse et du casque. Que le  
 » concile prononce son jugement! J'ai dit. »

Un évêque répliqua au nom de tous : « Nous déclarons,  
 » seigneur, que pour un grand scandale il faut un remède ex-  
 » traordinaire. Si ce pontife exécrationnel ne nuisait qu'à lui-  
 » même, nous devrions le tolérer! Mais comme son affreux  
 » exemple pervertit la chrétienté entière, nous vous prions  
 » donc, magnanime empereur, de chasser ce monstre de la  
 » sainte Église romaine, et de mettre à sa place un homme  
 » qui donne l'exemple de la sagesse et des vertus. »

Le prince répondit : « Nous le voulons. »

Tel fut le décret qui déposa Jean XII du siège pontifical.  
 L'AN 965.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques prétendent qu'un pape ne saurait perdre l'autorité souveraine, quelque grands que soient ses crimes : penser le contraire, disent-ils, est la plus coupable des hérésies. Mais en admettant à la lettre la vice-déité des pontifes, qui voudra croire que Dieu ait pu confier le soin de son Église à un homme plus digne que Jean XII d'être appelé l'émule d'Héliogabale? La foi la plus robuste, le fanatisme le plus stupide, ne sont-ils pas révoltés à l'idée d'une pareille morale? Quoi! un voleur, un meurtrier, un incestueux, peut représenter dignement le Christ sur le trône pontifical! Il peut excommunier les victimes de ses crimes infâmes! parce que la religion le veut, le commande ainsi! Nous l'avouons, cette doctrine exécrable scandalise notre esprit; elle répugnerait à la conscience la plus dépravée!

Lorsqu'on voit des monstres semblables à Jean XII assis sur la chaire de l'Apôtre, il est impossible de croire que l'esprit divin s'incarne dans les pontifes; car il faudrait alors que l'humanité repoussât le christianisme lui-même comme une religion anti-sociale, attendu que le dogme fondamental reposerait sur la plus profonde immoralité. Vainement le cardinal Baronius, Platine, le Père Maimbourg et la plupart des historiens ecclésiastiques avouent-ils que l'Église était alors gouvernée par des papes indignes; cette confession ne suffit pas pour justifier l'institution de la papauté, au contraire elle la condamne, puisqu'elle vient corroborer cette vérité, que des hommes élus et consacrés pontifes ont dépassé par leurs débordements tout ce que le paganisme avait de plus hideux dans ses doctrines matérialistes.

## LÉON VIII,

136<sup>e</sup> PAPE.

ROMAIN NICÉPHORE,  
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,  
roi de France.

Élection de Léon VIII. — Conspiration contre Othon. — Les Romains attaquent la garde allemande. — Les conjurés sont vaincus. — Générosité de l'empereur.

Après la déposition de Jean, les évêques s'étant de nouveau réunis en concile, choisirent pour pontife le vénérable Léon, protoscriniaire de l'Église romaine, homme d'un mérite et d'une vertu éprouvés; l'empereur consentit à cette élection, qui se fit au milieu des acclamations de l'assemblée.

Le nouveau pape était Romain de naissance, et fils de Jean, protoscriniaire comme lui; il fut emmené avec pompe par les cardinaux au palais de Latran, selon la coutume, pour subir l'épreuve de la chaise percée; ensuite il fut ordonné dans l'église de Saint-Pierre : le clergé, les nobles et le peuple lui jurèrent fidélité.

Cette élection terminée, tout rentra dans l'ordre; et Othon, croyant n'avoir plus rien à craindre, ni du côté des Romains, qui l'avaient accueilli avec de si grandes démonstrations de respect, ni de la part de Jean XII, qui avait perdu toute son autorité dans la ville sainte, se détermina, pour soulager les citoyens, à renvoyer son armée dans ses quartiers d'hiver en